

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES



Face aux défis auxquels nous sommes tous confrontés, Climater a formalisé une démarche de Responsabilité Sociétale. Nous avons publié nos engagements dans un manifeste et déployons des process et pratiques responsables depuis plusieurs années.

Les achats sont un pilier central de notre démarche et nos fournisseurs participent pleinement à la construction d'une chaîne d'approvisionnements éthique et durable. Nous sommes convaincus que cela contribue aux performances économiques, sociales et environnementales et représente ainsi un levier de création de valeur partagée avec nos fournisseurs et sous-traitants.

Cette Charte présente nos engagements et ceux attendus de la part de nos fournisseurs et sous-traitants. Nous confirmons notre volonté de travailler de manière efficace, fiable et humaine, en développant des relations pérennes profitables à l'ensemble de nos parties prenantes. Ensemble, nous souhaitons œuvrer pour le développement de l'efficacité énergétique au service des clients, de leur confort et des transitions écologiques.



Engageons-nous réciproquement en signant la Charte et relevons ensemble les défis d'une croissance responsable."

Marc TROUCHAUD,
Président



À travers cette Charte des Achats Responsables nous associons nos partenaires à notre vision d'une société durable. "

Valérie HERRADA,
Responsable du service Achats

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les engagements de Climater envers ses fournisseurs et sous-traitants

POUR ASSURER UN PROCESSUS D'ACHATS RESPONSABLES EN ACCORD AVEC NOTRE DÉMARCHÉ, NOUS NOUS ENGAGEONS SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES :

PRÉSERVER LES DROITS HUMAINS ET DROIT DU TRAVAIL

>> Garantir les droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ceux de la Convention européenne des droits de l'Homme ainsi que ceux établis par l'Organisation internationale du travail (OIT).

>> Respecter toutes les lois, réglementations et traités français, européens ou internationaux qui nous concernent.

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE CORRUPTION

>> Refuser la corruption (active, passive), les conflits d'intérêt et les trafics d'influence. Nous nous assurons que tous les collaborateurs et collaboratrices appliquent les règles énoncées dans notre code de conduite, en interdisant par exemple d'agir dans leur propre intérêt ou de recevoir des cadeaux pouvant influencer leurs décisions.

GARANTIR LA TRANSPARENCE ET LA CONFIDENTIALITÉ

>> Assurer une pleine transparence tout au long du processus achats et de la collaboration avec les fournisseurs.

>> Respecter la confidentialité et ne pas dévoiler les informations commerciales et techniques transmises.

VEILLER À L'ÉQUITÉ ET À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

>> Traiter de manière loyale, équitable et honnête nos fournisseurs tout au long du processus achats.

>> Donner à tous un même accès aux informations.

RÉDUIRE LE RISQUE DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

>> Détecter et accompagner les fournisseurs pour minimiser ce risque et garantir l'indépendance de chacun.

RESPECTER LES CONDITIONS ET DÉLAIS DE PAIEMENT

>> S'assurer que les paiements sont effectués selon les conditions et délais fixés dans les contrats et les lois en vigueur dans les pays où nos entités exercent leurs activités.

CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

>> Participer au développement économique des territoires en favorisant la production française ou européenne.

>> Favoriser les solutions qui contribuent à la transition énergétique.

Au-delà des textes fondateurs, cette charte énonce ci-après les principes à respecter lors des processus achats et définit les engagements réciproques

Les engagements des fournisseurs et sous-traitants envers Climater

POUR DÉVELOPPER UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES, NOUS DEMANDONS À NOS FOURNISSEURS DE S'ENGAGER SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES :

PRÉSERVER LES DROITS HUMAINS ET DROIT DU TRAVAIL

- >> Garantir les droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ceux de la Convention européenne des droits de l'Homme ainsi que ceux établis par l'Organisation internationale du travail (OIT).
- >> Respecter le droit du travail en interdisant notamment tout travail non déclaré, forcé, obligatoire ou d'enfants. Lutter contre toute forme de discrimination. Maintenir les libertés d'expression et de représentation.

GARANTIR L'ÉTHIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA CONFIDENTIALITÉ

- >> Promouvoir l'éthique des affaires. Respecter les réglementations (administratives, fiscales, sociales, environnementales) qui leurs sont applicables. Refuser toutes formes de corruption (active), les conflits d'intérêt et les trafics d'influence.
- >> Être transparents tout au long de la collaboration, tout en respectant la confidentialité, notamment en ne dévoilant aucune des informations non publiques transmises.
 - >> Faire preuve de réactivité et garantir la fluidité dans les échanges.

PRÉSERVER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- >> S'assurer des conditions de santé, sécurité et bien-être de tous les salariés. Offrir un environnement de travail adapté et déployer une politique de prévention contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- >> Respecter les règles fixées sur les chantiers des entités du groupe.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

- >> Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicapet/ou éloignées de l'emploi.

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- >> Respecter les lois et réglementations environnementales en vigueur.
- >> Améliorer la performance environnementale des produits et services et être force de proposition auprès des entités du groupe.

RESPECTER LES CAHIERS DES CHARGES

- >> Respecter les engagements contractuels du cahier des charges et en particulier ceux relatifs à la qualité, au délai et au prix.

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

- >> Partager avec ses fournisseurs et sous-traitants les enjeux d'une filière une démarche d'achats responsables.

NOS VALEURS



NOS FONDAMENTAUX

NOS CADRES DE RÉFÉRENCES INTERNES

- >> Notre charte éthique et comportements
- >> Notre code de conduite
- >> Notre manifeste pour une Société juste et durable

NOS CADRES DE RÉFÉRENCES EXTERNES

- >> Les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT)
- >> La déclaration universelle des droits de l'Homme
- >> Les 10 principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies
- >> Les 17 objectifs du développement durable de l'ONU

SIGNATURE DE LA CHARTE

Climater s'engage à faire appliquer cette présente Charte au sein du groupe et de ses entités

Fait le / /

à Toulouse

Signatures :

Je soussigné(e),

en tant que.....

de l'entreprise.....,

reconnais avoir pris connaissance de la Charte des Achats Responsables de Climater, m'engage à l'appliquer au sein de mon entreprise et à la promouvoir sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnements et de sous-traitance.

Fait le / / à

Signature :